



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 14 août 2012
N° CERTA-2012-AVI-429

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans Oracle Database Server

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-429>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-429
Titre	Vulnérabilité dans Oracle Database Server
Date de la première version	14 août 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Alerte de sécurité Oracle du 10 août 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Élévation de privilèges.

2 Systèmes affectés

Oracle Database Server versions 10.2.0.3, 10.2.0.4, 10.2.0.5, 11.1.0.7, 11.2.0.2 et 11.2.0.3.

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans Oracle Database Server. L'exploitation de cette vulnérabilité permet à un utilisateur malintentionné d'effectuer une élévation de privilèges et ainsi d'obtenir les droits du compte *SYS*.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation). Les versions 11.2.0.2 et 11.2.0.3 ne sont pas vulnérables si le correctif critique de juillet 2012 a déjà été appliqué.

5 Documentation

- Alerte de sécurité Oracle du 10 août 2012 :
<http://www.oracle.com/technetwork/topics/security/alert-cve-2012-3132-1721017.html>
- Référence CVE CVE-2012-3132 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-3132>

Gestion détaillée du document

14 août 2012 version initiale.